

Une BD créée le 16 avril 2021 au Théâtre de l'Union occupé

TEXTE: Élise Violaine DESSIN: Camille Ulrich Elle s'appuie très largement sur les travaux et décryptages de Mathieu Grégoire, sociologue.

== MERCI à toustes nos correcteur·rices et contributeur·rices ==

Il y a bien longtemps, dans une galaxie très lointaine...



Ambroise Croizat fonde la



Chacun cotise selon ses moyens et regoit selon ses besoins

1958 L'ASSURANCE CHÔMAGE

Le principe est simple = c'est un droit.

CHÔMAGE = INDEMNITÉS

les critères d'éligibilité sont identiques pour toustes:





L'assurance chômage est progressivement pensée comme une

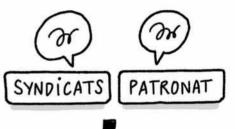
ÉPARGNE:

les indemnités sont <u>basées</u> sur les montants cotisés



COMMENT S'ÉCRIVENT LES RÈGLES DE L'ASSURANCE CHÔMAGE?





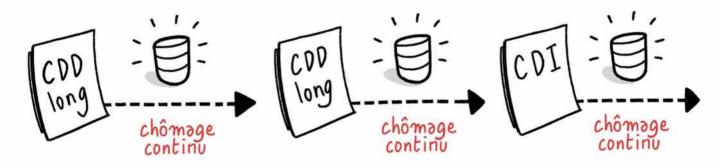
- (2) Conclusion d'une convention
- Si celle-ci est conforme à la législation, les pouvoirs l'entérinent: elle est applicable.



1984-2018

DÉBUT DE LA CHUTE

Si pour les contrats les plus stables, la logique de revenu de remplacement se maintient...



... Pour les Salarié·e·s à emploi / discontinu, la PRIME À L'EMPLOI devient prééminente. La règle d'origine (chômage = indemnités) est renversée. PLUS ON EST AU CHÔMAGE... MOINS ON EST INDEMNISÉE. Pour les précaires, c'est une chute sans fin.



Entend-on. Oui, MAIS

Aujourd'hui,

LA FAUTE AUX CHÔMEUR. SE.S, VRAIMENT?...

Ou celle du retour au travail à la fâche? Si dans certains secteurs le contrat court est inhérent à l'accroissement d'activité saisonnier, le travail à la tâche se répand comme une traînée de poudre dans tous les autres secteurs d'activité. On pousse même à l'auto-entreprenariat forcé ... La flexibilité, sans la sécurité.

... OU ENCORE CELLE DE L'HORIZON IMPOSSIBLE

Ce voeu pieux qui ne se réalisera pas puisque, depuis que les femmes travaillent, le plein emploi n'a jamais existé!

DU PLEIN EMPLOI?

2018-2019

3POCALYPSE NOW

Pendant la campagne présidentielle EMMANUEL MACRON

alors candidat En Marche défend la mesure suivante:

de 2017.



IL FAUT AUGMENTER

LA CSG POUR FINANCER UNE BAISSE DES COTISATIONS SOCIALES ... ET FAIRE MONTER

LE POUVOIR D'ACHAT.*

* dans les faits cela revient à 20€ de plus parmois pour une personne au SMic.

DÈS JANVIER 2019, l'État participe au financement de l'Assurance Chômage via l'impôt : une fraction de la stisations cso «CSG activité» est affectée à l'Assurance chômage.

Les salariées ne versent plus de cotisations d'Assurance chômage

Sauf exceptions (les intermittent·e·s

du spectacle par exemple).



Salarié·e·s, indépendant·e·s, fonctionnaires, retraité·e·s, artistes-auteur·e·s... Mais aussi chômeur·euse·s... Bref, tout le monde dès que les revenus dépassent un certain seuil.



Cette loi prévoit la remise d'un DOCUMENT DE CADRAGE aux partenaires sociaux qui détermine une trajectoire financière à respecter et, le cas échéant, des « objectifs pour l'évolution des règles de l'assurance chômage »

j'ai payé la **CSG**, j'ai le droi E! Et si les partenaires sociaux ne sont Et bien c'est une première! pas d'accord à, la date butoir? L'état reprend la main et décide seul <u>sans passer</u> par le légis*l*atif. Le GOUVERNEMENT (l'exécutif donc) publie simplement un décret. TOUT SEUL DANS SON COIN.

QUEL A ÉTÉ LE CADRAGE 7 LE 25 SEPTEMBRE 2018 ?

OBJECTIFS AVOUÉS COPIE À RENDRE AU PLUSTARD LE 25 JANVIER 2019

- réaliser de <u>1 à 1,3 milliard</u> 25 JAN <u>d'économies</u> par an sur l'Assurance Chômage
 - durcir les règles d'indemnisation pour « lutter contre le recours excessif aux contrats courts »
 - ne doit absolument plus gagnerautant

avec son complément chômage qu'une autre qui travaille en CDi

ouvrir aux démissionnaires Choisissez L'AUTOet aux indépendantes Vous serez LIBRE!

=Flexible sans sécurité!

STAGE

TOUS les syndicats trouvent la lettre de cadrage excessive, et ne parviennent pas à trouver un accord.

DONC l'état reprend la main, et le gouvernement rédige







Appliqué de novembre 2019 à juillet 2020,...
suspendu jusqu'à « retour à meilleure fortune»

1 avant a

après

Accès aux droits



Rechargement des droits





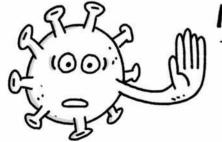
après 3 Mois D'APPLICATION

× 60.000 rejets d'ouverture de droits

Pour des chômeur euse s qui auraient pu ouvrir des droits avant la réforme.

★ Seulement 600 démissionnaires et indépendant es parviennent à être indemnisées





MAIS AVEC LA CRISE SANITAIRE

FIN JUILLET = NOUVEAL 2020 = DÉCRET

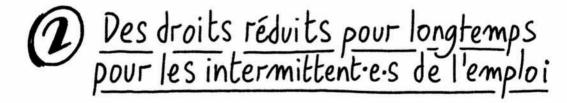
OK. 4 mois pour ouvrir des droits ou pour recharger ça passe. Mais on se reverra à la fin de la crise ...!

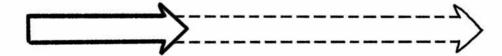


CE VOLET
PÉNALISE ENCORE +
LES CONTRATS COURTS

1 Changement du mode de calcul du SJR

(Le Salaire Journalier de Référence qui sert de base au calcul de l'indemnité journalière)







avant

Le SJR correspond à un salaire journalier moyen.

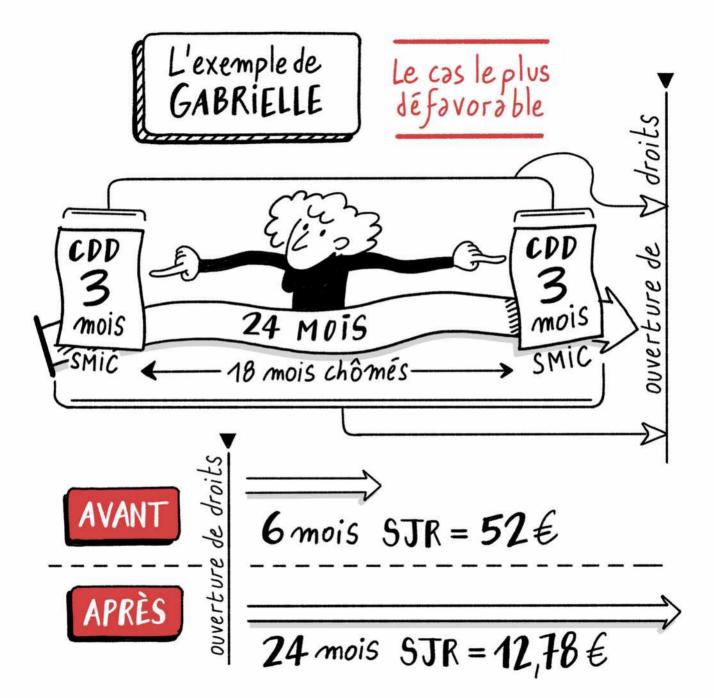
Qu'iel ait travaillé 4 mois ou 1 an, un·e salarié·e payé·e au SMIC a pour SJR le SMIC journalier.

après

Le STR est calculé endivisant les salaires par les jours travaillés

entre le premier et le dernier contrat.

LE SJR N'EST PLUS UN SJR

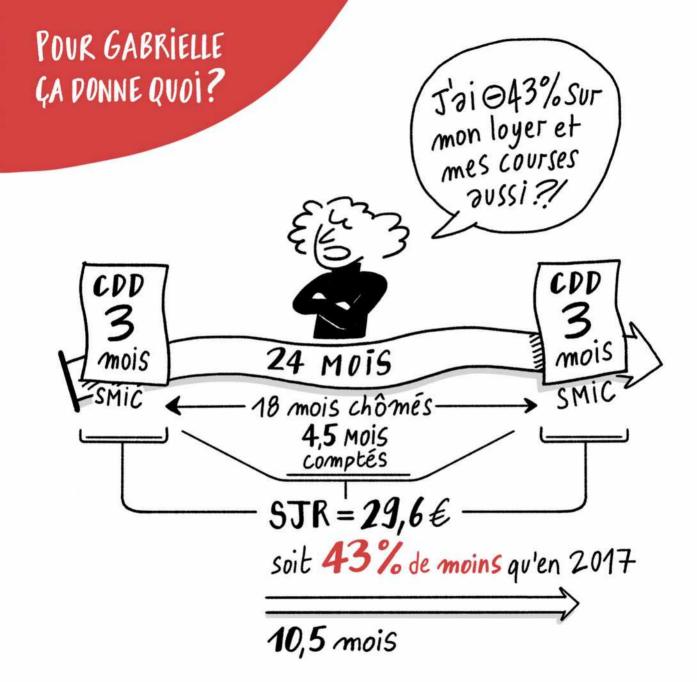


MAIS EN RE 2020 NOVEMBRE 2020 annule le «Afteinte au principe d'égalité»



Nouveau décret du gouvernement 1 juillet 2021 pour une mise en application au





Alors, pas de rupture d'égalité

dans la version 2?

En réalité, le salaire journalier de référence c'est un peu la colonne vertébrale de l'assurance chômage. Gan'intervient

pas seulement

dans le calcul de

l'indemnité

journalière,

qaintervient

partout

Mathieu Grégoire, Sociologue

QUELQUES EXEMPLES pour en avoir le coeurnet

1 JUSTINE

Travailler plus pour gagner moins

Je viens de finir un contrat de 6 mois au SMic.

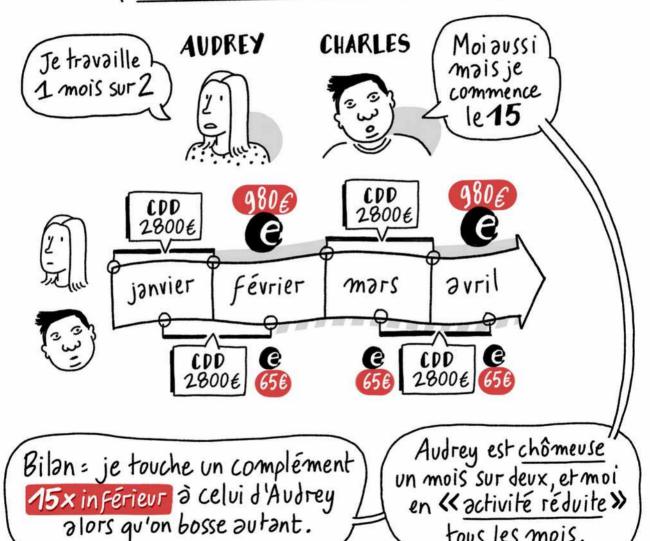
Je vais pouvoir toucher **980**€/mois de chômage, le temps de me retourner.

AH NON -modernoiselle.



(2) AUDREY & CHARLES

Quand la date de début de CDD change tout



tous les mois.



EN CONCLUSION

LA BAISSE DU SJR EST L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT.

avant

après

PLUS DE **5** CHÔMEUR·SES SUR **10** N'ÉTAIENT DÉJÀ PAS INDEMNISÉ·E·S PLUS D'1 CHÔMEUR·SE INDEMNISÉ·E SUR 2 SERA IMPACTÉ·E

Contrairement à ce que voudraient nous faire croire les discours gouvernementaux, la bataille de l'assurance chômage n'est pas tant économique qu'<u>iDÉOLOGIQUE</u> et SYSTÉMIQUE, car en plus d'être une loterie inégalitaire pour celleux qui enchaînent les contrats courts, cette réforme change radicalement LA PHILOSOPHIE MÊME de l'assurance chômage.

Seuls les accidents de parcours post-emplois stables mériteraient indemnisation. LE RESTE NON. À moyen et long terme ce sont toustes les salarié·e·s en emploi discontinu qui se verront exclu·e·s. FLEXIBILITÉ, SANS SÉCURITÉ.

Parce que cette réforme
porte toujours
atteinte au principe d'égalité,
et qu'elle va à l'encontre même
de l'objet initial de l'assurance chômage,
celui de protéger toustes les salarié·e·s
lors d'une perte d'emploi,

NOUS DEMANDONS SON ABROGATION PURE ET SIMPLE.

QUEL MODÈLE SOCIAL VOULONS-NOUS?

Une politique qui part à la chasse aux chômeur-se-s et assume de précariser encore plus, ou une société construite sur le BIEN COMMUN et la DIGNITÉ?

CONSTRUISONS UNE NOUVELLE SÉCURITÉ SOCIALE GÉNÉRALE

> ET UN NOUVEAU MODÈLE D'ASSURANCE CHÔMAGE

CE QUE NOUS DÉFENDONS, NOUS LE DÉFENDONS POUR TOUTES ET TOUS.

CETTE BD EXISTE EN VERSION IMPRIMABLE!

Pour la distribuer en mobilisation ou la poser dans des endroits

